

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 18 février 2021

APPROBATION DES
COMPTES DE
GESTION 2020

N° CS2021-04

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 29
Pouvoirs : 7

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit mars à onze heures
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en
visioconférence, sous la présidence de Christian
DUPESSEY,

Convocation du : 18 mars 2021

Secrétaire de séance : Alain LETESSIER

Membres présents : 29

- Délégués titulaires :

Mme Aurélie CHARILLON - Mme Muriel BENIER – M.
Hubert BERTRAND – Mme Chrystelle BEURRIER – M.
Julien BOUCHET – Mme Catherine BRUN – M. Pierre-
Jean CRASTES - Mme Claire CHUINARD – M. François
DEVILLE – M. Gabriel DOUBLET – M. Patrice DUNAND –
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian DUPESSEY –
M. Marin GAILLARD- Mme Isabelle HENNIQUAU – M.
Sébastien JAVOGUES – M. Alain LETESSIER – M. Denis
MAIRE - M. Jean-François OBEZ – Mme Nadine PERINET
– Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Vincent
SCATTOLIN – M. Christophe SONGEON – M. Jean-
Claude TERRIER – Mme Carole VINCENT – M. Daniel
RAPHOZ – M. Jean-Luc SOULAT – M. Stéphane VALLI

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Patrick
ANTOINE

- Délégués représentés :

M. Christophe ARMINJON donne pouvoir à M. Jean-
Claude TERRIER - M Jean-Claude GEORGET donne
pouvoir à M. Marin GAILLARD - M. Jean-Yves BROISIN
donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Joseph
DEAGE donne pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER - M.
Cyril DEMOLIS donne pouvoir à Mme Chrystelle
BEURRIER – M. Christophe MAYET donne pouvoir à
Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT donne
pouvoir à Mme Catherine BRUN

- **Délégués excusés :**

M. Christophe ARMINJON - M. Jean-Claude GEORGET - M. Jean-Yves BROISIN - M. Cyril DEMOLIS - M. Joseph DEAGE - M. Benjamin VIBERT - M. Christophe MAYET

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020

Madame la comptable et Monsieur le comptable ont dressé le compte de gestion 2020 du Budget Principal du Pôle métropolitain du Genevois français à partir du budget primitif de l'exercice 2020 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats. Les états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état de restes à recouvrer et l'état des restes à payer sont également réalisés.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 32 voix pour, Messieurs Stéphane VALLI, Daniel RAPHOZ et Madame Muriel BENIER ne prenant pas part au vote,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2020 du Budget Principal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 9 avril 2021

Publié ou notifié le 9 avril 2021

Le Président,
Christian DUPESSEY

